

Directeur d'école

Directrice d'école

Formation

Direction

En tant que directrice ou directeur d'école, vous organisez le quotidien d'une école, dirigez le personnel enseignant ainsi que les autres collaborateurs. Vous veillez à instaurer une ambiance d'apprentissage et de travail favorable, assurez la communication avec les autorités et les parents d'élèves et représentez votre établissement.

Tâches

Organisation du quotidien scolaire

- Planifier l'année scolaire: par exemple établir les horaires de cours et les calendriers des réunions ou gérer les nouvelles inscriptions
- Programmer les leçons et les différentes tâches
- Prévoir des pédagogues spécialisés et des travailleurs sociaux en milieu scolaire dans les classes où un soutien est nécessaire
- S'occuper du budget et de l'infrastructure: octroyer des fonds pour les camps scolaires ou renouveler le mobilier, par exemple
- Coordonner les prestations, telles que les repas de midi ou l'aide aux devoirs
- Participer à l'organisation d'événements comme des journées sportives ou les fêtes de fin d'année scolaire

Conduite du personnel

- Recruter le personnel, notamment les enseignantes et enseignants
- Organiser les remplacements
- Mener régulièrement des entretiens avec les membres du personnel, fixer des objectifs
- Se rendre dans les classes et aborder les améliorations possibles avec les enseignants
- Promouvoir la formation continue des enseignants et l'esprit d'équipe

Développement de l'établissement

- Formuler une charte présentant les valeurs de l'établissement, en collaboration avec le personnel
- Veiller à ce que le climat d'apprentissage et de travail soit agréable et stimulant, par exemple en proposant des semaines de projet ou des activités durant les pauses
- Évaluer et améliorer les processus, notamment pour l'accompagnement des nouveaux enseignants ou pour le déroulement des entretiens avec les parents d'élèves

Communication et représentation

- Informer régulièrement les parents, les autorités scolaires et le personnel des décisions prises et des développements prévus
- Veiller à une communication de qualité, par exemple en encourageant les échanges au sein du personnel ou en mettant en place des canaux de communication judicieux avec les parents
- En cas de besoins particuliers, de conflits ou d'autres difficultés, s'entretenir avec l'élève, ses parents et ses enseignants ainsi qu'avec d'autres professionnels
- Représenter l'établissement auprès du public, lors de réunions et au sein de réseaux de professionnels de la formation

Environnement de travail

En tant que directrice ou directeur d'école, vous travaillez surtout dans un bureau. Votre horaire varie en fonction des besoins de l'établissement scolaire. Il vous arrive par exemple aussi de travailler en soirée, lors des réunions de parents ou d'autres événements.

Vous exercez votre profession dans des établissements publics ou privés de divers niveaux: écoles primaires et du secondaire I, écoles de maturité et écoles professionnelles.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Autorité
- Empathie
- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Sens de la communication
- Capacité de planification et d'organisation
- Calme et sang-froid
- Tolérance et respect d'autrui

Intérêts

- Diriger et assumer des responsabilités
- Avoir des contacts avec d'autres personnes
- Planifier, organiser

Formation

La profession requiert des études dans une haute école et une formation complémentaire.

Les exigences posées pour exercer comme directrice ou directeur d'école varient d'un canton à l'autre. Il s'agit en général d'un diplôme d'une haute école, souvent dans le domaine pédagogique, suivi d'une formation en direction d'établissement scolaire.

Formation en direction d'établissement scolaire

Durée

au moins 1 an à temps partiel

Lieux, contenu, admission

Voir les offres correspondantes

<https://www.orientation.ch/fr/recherche/formations?profession=128943>

Titre obtenu

responsable d'établissement scolaire (CDIP)

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc